

14ème législature

Question N° : 93235	De M. Georges Ginesta (Les Républicains - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >handicapés	Tête d'analyse >enseignement	Analyse > études supérieures. accès.
Question publiée au JO le : 16/02/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés d'accès des personnes handicapées aux études supérieures. En effet, 41 % des travailleurs handicapés sont ouvriers contre 22 % pour le reste de la population, et seuls 5 % sont cadres et entrepreneurs contre 16 % pour les valides. Une situation préoccupante alors que la tendance du marché du travail est au développement des services et de l'emploi qualifié. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'analyse qu'elle fait de la situation et les mesures qu'elle entend prendre afin de faciliter l'intégration et la vie des étudiants handicapés aux cursus universitaires.